Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Montpellier

direction des services départementaux de l'éducation nationale Hérault

éducation nationale

Montpellier, le mardi 10 janvier 2017

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs
les instituteurs et professeurs des écoles

s/c de Mesdames les inspectrices et
Messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'HERAULT

Service des Personnels Enseignants

Affaire suivie par
Florence Boucard

Courriel
ce.recspe34@ac-montpellier.fr

DSDEN de l'Hérault
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

Objet : Demandes de mise en disponibilité pour l'année scolaire 2017-2018

Réf : Décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié portant sur le régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat art. 44 et suivants.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les instructions relatives aux demandes de mise en disponibilité pour l'année scolaire 2017-2018 présentées par les personnels enseignants du premier degré.

A – La position de disponibilité

Sont concernées les disponibilités au titre des articles 44, 46 et 47 du décret susvisé :

• **Peut** être accordée au fonctionnaire sur sa demande une disponibilité :

- pour étude ou recherche présentant un intérêt général (art. 44 a) ;
- pour convenance personnelle (art. 44 b) ;
- pour créer ou reprendre une entreprise (art. 46).

• Est accordée **de droit** (art. 47) au fonctionnaire sur sa demande une disponibilité :

- pour donner des soins à un conjoint, ascendant, enfant ou partenaire lié par un pacte civil de solidarité à la suite d'un accident ou d'une maladie grave;
- pour élever un enfant de moins de 8 ans,
- pour donner des soins à un enfant, à un conjoint, un ascendant, ou partenaire lié par un pacte civil de solidarité atteint d'un handicap ;
- pour suivre son conjoint ;
- pour exercer un mandat d'élu local.

La position de disponibilité a pour conséquence la **vacance du poste** précédemment détenu ; celui-ci sera porté au mouvement pour être pourvu à la rentrée 2017.

B – Le dépôt des demandes - Calendrier

ATTENTION : la présente note ne concerne que les **premières demandes** de mise en disponibilité (un courrier individualisé sera adressé aux enseignants concernés pour un renouvellement de leur disponibilité).

Les intéressés établiront leur demande sur le formulaire joint en annexe et la remettront à l'inspecteur de l'éducation nationale de leur circonscription.

La date limite de dépôt auprès des IEN des demandes de mise en disponibilité est fixée au **lundi 20 février 2017.**

Les demandes de mise en disponibilité seront transmises par les circonscriptions avec l'avis motivé de l'inspecteur, **pour le vendredi 24 février 2017** dernier délai à **la direction des services départementaux de l'éducation nationale** – service des personnels enseignants du 1er degré :

SPE 1er degré
A l'attention de Mme Gély
31, rue de l'université
34064 MONTPELLIER Cedex 2

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette circulaire à la connaissance des personnels de votre établissement.

L'Inspecteur d'Académie
Vincent STANEK
Directeur Académique
des services de L'Éducation Nationale

VINCENT STANEK

académie
Montpellier
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Hérault
éducation
nationale

Service des Personnels Enseignants

PREMIÈRE DEMANDE DE MISE EN DISPONIBILITÉ

au titre de l'année scolaire 2017 – 2018

(décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 art. 44 et s.)

Je soussigné (e) : **NOM,** prénom : .....

Date de naissance : .....

Fonction (adjoint, directeur ...) : .....

Affectation en 2016/2017.....

Adresse personnelle et numéro de téléphone : .....

.....

Sollicite pour l'année scolaire 2017/2018 une mise en disponibilité au titre de :

(Préciser le motif de la demande ainsi que le n° de l'article du décret afférent)

.....

.....

Pour les demandes autres que la disponibilité pour convenances personnelles, **fournir à l'appui toutes pièces justificatives** : inscription dans un cycle d'études ou un laboratoire de recherches, certificat d'exercice dans une entreprise, attestation de lieu de travail du conjoint, etc....

A ....., le .....

Signature

Avis de l'inspecteur de l'éducation nationale :

A ....., le ..... (signature et cachet de l'IEN) :